



BAC PRO

Technicien d'Études du Bâtiment Études et Économie (TEB EE)

A noter !

La classe de seconde famille de **métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment** est commune aux deux spécialités AA (Assistant en Architecture) et EE (Études et Économie).



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir des connaissances générales et technologiques du bâtiment ;
- Acquérir des méthodes de travail fondées sur l'esprit d'analyse et de synthèse ;
- Maîtriser les outils informatiques (DAO, tableur) ;
- Maîtriser les notions de prix.

MISSIONS

- Développer l'esprit d'initiative et la créativité ;
- Assurer la mise au point d'un projet technique (plans d'exécution, ...) ;
- Établir des descriptifs, des quantitatifs et des estimatifs d'ouvrage ;
- Établir les sous détails de prix de l'entreprise. ;
- Préparer le déroulement d'un chantier.

DÉBOUCHÉS ET EMPLOIS

- Métreur en cabinet d'économiste de la construction ;
- Technicien d'étude de prix en entreprise ;
- Dessinateur DAO en cabinet de maîtrise d'œuvre ou en bureau d'études techniques ;
- Technicien chargé du suivi des travaux dans les entreprises de petite taille et/ou collaborant à la préparation de l'exécution.

SITE INTERNET



www.lyceehere.fr

ADRESSE et CONTACT

86 bd du Maréchal FOCH

54520 LAXOU

☎ 03.83.90.83.30

✉ ce.0542262@ac-nancy-metz.fr

INFOS PRATIQUES

Accès au lycée :

BUS n° 3 dir. **LAXOU Provinces**

Départ : gare Thiers Mazagran

Arrivée : St^e Anne - Victoire

CONDITIONS D'ACCÈS

3^{ème} de
Collège

3^{ème} Prépa
Métiers

2nde générale
ou
technologique

MODALITÉS

Durée de la formation :

3 ans

Organisation des enseignements :

Enseignement général : 16 heures par semaine

Enseignement professionnel : 14 heures par semaine

- Plans d'exécution ;
- Croquis de détails techniques ;
- Études des constructions ;
- Informatique appliquée (DAO) ;
- Devis quantitatif et estimatif.



La formation au lycée est complétée par des périodes de formation en entreprise :

22 semaines sur 3 ans (6+8+8) au cours de la scolarité.

Attestation de réussite intermédiaire :

Obtention possible de l'attestation de réussite intermédiaire, en contrôle continu, en fin de 1^{ère} Bac Professionnel.

Validation :

Examen final en 3^{ème} année comprenant 3 parties :

- Épreuves pratiques passées par contrôle en cours de formation (CCF) ;
- Épreuves d'enseignement général et technologique passées en ponctuel ;
- Soutenance d'un rapport d'activités.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Bâtiment ;
- BTS Management Économique de la Construction ;
- BTS Étude et Réalisation d'Agencement ;
- Formation complémentaire en DAO/CAO.

